

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 1^{ER} JUIN 2017

N° 2017-06-08

L'an deux mille dix-sept, le premier juin à quinze heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du quinze mai deux mille dix-sept, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Henriette MARTINEZ :

Délégués présents(es)

<u>Nombre de délégués</u> En exercice : 27 Présents (mini 9) : 17
<u>Nombre de voix</u> En exercice : 36 Présentes : 19 Exprimées par pouvoirs : 9 Total (mini 19) : 28
Quorum atteint

**1 représentant du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
(porteur de 2 voix)**

Claude AURIAS

**1 représentant du Conseil départemental des Hautes-Alpes
(porteur de 2 voix)**

Gérard TENOUX

**15 représentants des communes, EPCI et villes-portes
(porteurs chacun d'1 voix)**

Marcel BAGARD, Christian BARTHEYE, Sébastien BERNARD, Pierre-Yves BOCHATON, Philippe CAHN, Gérard COUPON, Rosy FERRIGNO, Marc GUERIN, Valery LIOTAUD, Henriette MARTINEZ, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Éric RICHARD, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND, Christelle RUYSSCHAERT.

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Eliane BARREILLE à Henriette MARTINEZ, Roger DIDIER à Gérard TENOUX, Marie-Pierre MONIER à Pascale ROCHAS, Corinne MOULIN à Claude AURIAS, Marlène MOURIER à Sébastien BERNARD,

Délégués excusés

Mounir AARAB, Pierre COMBES, Myriam HUGUES

Invité présent

Laurent HARO

Invitée excusée

Evelyne GAUTHIER

Le quorum étant atteint, Madame Henriette MARTINEZ déclare la séance ouverte à 15 heures.
Monsieur Valery LIOTAUD est nommé secrétaire de séance.

Objet : Festival de cinéma « au fil des sCEANSeS » - Partenariat avec l'association « Toile du Laragnais »

La Présidente expose :

Du 23 au 25 juin prochain, l'association « La Toile du Laragnais » organise un premier festival cinématographique à Orpierre. Ce sont plus de 20 séances qui seront proposées au cœur du village : courts et longs métrages et documentaires seront projetés dans plusieurs lieux et les spectateurs pourront déambuler au gré de leurs envies au cœur de ce foisonnement d'images.

Conçu pour satisfaire à la fois les cinéphiles et le grand public, ce festival aura pour thème la montagne et ses habitants ainsi que les villages des Hautes-Alpes. Luc Moullet, cinéaste et producteur de nombreux films tournés dans la vallée du Céans sera le parrain de cette manifestation.

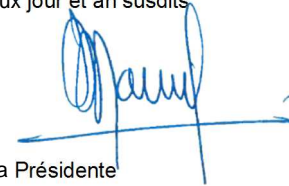
Afin de promouvoir cet évènement l'association sollicite le Parc naturel régional des Baronnies provençales pour la prise en charge des frais d'impression des affiches et des flyers du festival.

La Présidente propose de formaliser un partenariat avec l'association « Toile du Laragnais » pour la prise en charge des frais de communication à hauteur de 400 € maximum.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité moins deux abstentions des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Décide** de prendre en charge les frais de communication de ce festival à hauteur de 400 € maximum.
- **Autorise** la Présidente à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits



La Présidente
Henriette MARTINEZ